



# 21 - Pour bonifier et mettre à jour Le PENSE-BÊTE : vos commentaires

Dans ce *Pense-bête* sont rassemblées les informations qui nous paraissent pertinentes pour le démarrage ou le développement d'une entreprise agrotouristique. Mais *Le Pense-Bête de l'agrotourisme* n'a pas la prétention d'être complet. « La perfection n'étant pas de ce monde » (même pour les bêtes...), le document pourra certainement s'enrichir de vos commentaires, suggestions ou corrections. Votre contribution à l'amélioration et à la mise à jour de ce recueil profitera à tous et chacun. Nous vous invitons donc à nous exprimer vos idées incluant vos propositions pour de nouvelles fiches thématiques.



Le comité de rédaction

Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE)  
4260, boul. Bourque  
Sherbrooke (Québec)  
J1N 2A5

(819) 820-3001 poste 4358  
télécopieur : (819) 820-3942

[patrick.chalifour@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:patrick.chalifour@mapaq.gouv.qc.ca)

[info@cace-agrotourisme.org](mailto:info@cace-agrotourisme.org)

Toute utilisation ou mise en application des informations, des techniques ou des outils décrits dans ce document demeure l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Ce document est la propriété du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est.  
La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu la publication de ce document.  
Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec diffuse gratuitement ce document.